Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 44 (1997)

Heft: 7-8

Artikel: Lausanne reçoit l'APSPCV

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-368906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée au Casino de Montbenon

Lausanne reçoit **L'APSPCV**

La 32º assemblée de l'Association professionnelle suisse de protection civile des villes (APSPCV) a permis de faire le point sur l'orientation qu'elle compte donner à ses activités futures. Le prix «Casque d'Or» a aussi récompensé deux actions: une à Court dans le Jura bernois et l'autre à Zurich. Quelque 90 membres et invités ont suivi les travaux de l'assemblée.

RENÉ MATHEY

De nombreux invités avaient pris place dans la salle du Casino de Montbenon. Le président du Grand-Conseil, Charles-Louis Rochat ainsi que Maurice Gorgé, Préfet du district de Lausanne représentaient les autorités cantonales, accompagnés du Commissaire à la Défense civile, Jean-Michel Falconnier. Le vice-président du Conseil communal lausannois, Bernard Conus et Bernard Mettraux, Municipal en charge de la PCi, représentaient la Commune. Du côté de la Confédération, on notait la

présence de Paul Thüring, directeur de l'OFPC, Roland Favre, directeur a.i. de l'Office central de la Défense. L'armée, quant à elle, avait délégué le Colonel André Liaudat, cmdt de la div ter 1.

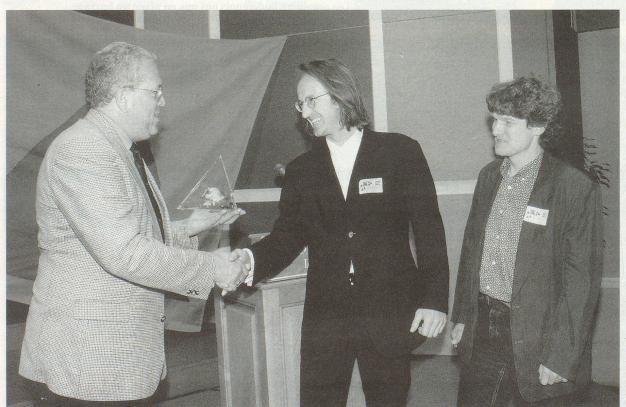
Dire que l'APSPCV cherche un second souffle serait exagéré. Pourtant, ainsi que l'a rappelé Eric Ischi, son président, dans son rapport: «... les nombreuses interpellations et questions qui sont déposées sur le bureau de nos parlements, aussi bien au niveau fédéral, cantonal que communal, doivent nous inciter à prendre l'initiative

et de créer les conditions nous permettant d'agir plutôt que de réagir». Il faut dire aussi que l'érosion causée par les caisses vides laisse un goût amer, de même que la création future d'un département fédéral de sécurité dont les contours, s'ils sont globalement connus, ne «dévoilent» encore rien quant aux relations et liaisons entre les différents partenaires.

Pour Eric Ischi, il serait donc temps d'intensifier les contacts avec tous ceux qui sont concernés par la Protection civile (des autorités aux partenaires) afin d'éviter les



Remise du Casque d'Or à Alain Liechti.



Andreas Valda, à gauche. félicité par Bruno Leuenberger, ancien président APSPCV.

trop grandes disparités d'application de la Loi fédérale qui créent force malentendus et inégalités de traitement des citoyens astreints.

Bernard Mettraux monte au créneau

Profitant de la présence de Paul Thüring, directeur de l'OFPC, le Municipal Bernard Mettraux a exprimé l'inquiétude, voire la méfiance que suscite auprès des Autorités lausannoises la politique de l'Office, no-



Bernard Mettraux, Municipal, adresse les mots de bienvenue des Autorités lausannoises.

tamment dans le domaine des constructions. Il a rappelé à ce sujet que le Conseil communal a décidé d'un moratoire pour les constructions. Cette prise de position est due au refus de l'OFPC de co-financer de nouvelles constructions. Pour lui, cette politique a des aspects très négatifs quant à l'image de la PCi sur le territoire lausannois.

Pour Paul Thüring, l'année 1997 a été placée sous le thème de «l'année de l'optimalisation de la réforme». Ce n'est pas si simple puisqu'il y a parfois collision entre théorie et pratique. Et de rappeler également que la gestion du personnel de réserve, notamment dans les grandes organisations pose encore quelques problèmes, même si la plupart des communes ont trouvé des solutions avec l'aide des cantons. Paul Thüring a aussi mis l'accent sur le fait que le pilotage des constructions d'abris est de la compétence des cantons. Mais c'est aussi un sujet éminemment politique, même si les règles du jeu sont fixées par la loi. Le système des contributions de remplacement doit être maintenu avec un certain doigté. Chacun doit pourtant rester conscient que si la mise à l'abri de la population reste un devoir majeur, la construction et/ou la modernisation des abris demande encore beaucoup d'efforts et d'engagement personnel et financier.

Le groupe information s'interroge

Le groupe information a été très actif depuis son démarrage en 1986. Il a contribué de manière incontestable à diffuser une image positive de l'institution, en formant dans de nombreux séminaires, les spécialistes dont les communes ont besoin. Rappelons aussi que ce groupe a créé le premier manuel de relations publiques en matière de PCi. Pourtant, le groupe information doute de son avenir. En effet, il constate un manque d'intérêt pour les séminaires consacrés à l'information (le dernier a dû être annulé); d'où la question de l'avenir posée à l'assemblée. Pour Eric Ischi, s'il est légitime de se poser des questions sur un sujet aussi important, il appartient au Comité de travailler ce sujet et de faire des propositions de modifications éventuelles lors d'une prochaine assemblée.

Attribution du «Casque d'Or»

Autre contribution concrète du groupe information de l'APSPCV est l'attribution, chaque année, du prix «Casque d'Or». Le principe est simple: il s'agit de récompenser le meilleur travail en matière de relations publiques et le meilleur reportage paru dans la presse, consacré à la protec-

tion civile. La première récompense, celle relative à un travail de relations publiques a été attribuée à Alain Liechti, chef OPC de Court (Jura bernois). Conscient probablement de la tristesse que dégagent les locaux de la PCi en général, et de ceux du sous-sol du bâtiment communal de sa commune en particulier. Alain Liechti a proposé aux enfants des écoles de décorer les murs de fresques géantes. L'originalité réside dans les thèmes choisis: l'air, la terre et l'eau, auxquels les élèves ont spontanément ajouté le feu. En effet, quels plus beaux symboles à traiter que ceux rappelant les conditions nécessaires à la vie sur notre planète? Le défi a été aussitôt relevé par une vingtaine d'élèves de 4e, 5e et 6e année, avec la complicité de leurs institutrices M^{mes} Marchand et Maire. Il aura fallu quelque 400 heures d'application pour traduire le thème, en peinture, sur les murs de l'abri. Le résultat est d'un naturel rafraîchissant; seuls des enfants ont encore cette vision mêlant étroitement le rêve et la réalité.

Le second prix a été attribué à Andreas Valda, journaliste indépendant, pour un reportage consacré à la protection des biens culturels et paru dans le Tages-Anzeiger.

Au travers d'un exemple vécu dans les communes d'Unter- et Oberstammheim, où la protection des biens culturels (PBC) a été prise en charge par un maître d'école, Andreas Valda dresse un portrait complet et détaillé de la PBC en Suisse. Pour lui

ZUSAMMENFASSUNG

Kulturgüterschutz brachte Gold

JM. Anlässlich der 32. Generalversammlung des Schweiz. Zivilschutz-Fachverbandes der Städte (SZSFVS) am 6. Juni in Lausanne erhielten Aktivitäten im Rahmen des Kulturgüterschutzes ihre verdienten «goldenen» Preise: je ein (massstäblich verkleinerter) vergoldeter Zivilschutzhelm, vergeben und mit launigen Worten überreicht durch die Fachgruppe Medien des SZSFVS:

Einer der goldenen Zivilschutzhelme für 1996 ging an Andreas Valda, Journalist des Zürcher «Tages-Anzeiger», für seine herausragende Reportage «Der Lehrer als fleissiger Kulturschützer – Kulturgüterschutz in der Schweiz: zwischen Dilettantismus und Verantwortung». Der zweite Goldhelm ging in den Kanton Jura – an Alain Liechti, Zivilschutzchef der Gemeinde Court – für seine ausgezeichnete Idee, Schülerinnen und Schüler die tristen Wände des kommunalen Schutzraums mit prächtigen bunten Bildern verschönern zu lassen. Das Resultat kann sich sehen lassen, wie die entsprechenden Projektfolien belegten.

Im Anschluss an den statutarischen Teil der GV im Casino der Montbenon stellte die Fanfare de la protection civile vaudoise unter Pierre-Alain Aubert ihr grosses Können unter Beweis. Und die Zivilschutz-Küchenequipen von Lausanne, Chavannes, Crissier und Renens ernteten mit ihrem ausgezeichneten Mittagessen viele Komplimente.

Wer nächstes Jahr (wieder) dabeisein will: Die GV 1998 des Zivilschutz-Städteverbandes soll am 15. Mai 1998 in Lugano stattfinden.



La fanfare de la PCi cantonale vaudoise a agrémenté l'apéritif.

(c'est d'ailleurs le sous-titre de l'article), la PBC confiée à un système de milice se trouve à mi-chemin entre le dilettantisme et une certaine dose de professionnalisme. Cela peut paraître peu élogieux. Il n'en est rien. Les résultats déjà obtenus montrent que ce savant dosage permet des miracles. En effet, notre pays regorge de biens culturels mobiliers et immobiliers (y compris bien sûr les archives de toute nature) dans chaque ville et village. Les menaces sont légions: inondations, vols, incendies, etc., et sans ce travail de fourmis, une bonne partie de notre culture pourrait être perdue à tout jamais. Avec passion, et objectivité, puisant aussi dans des exemples vécus à Sarajevo, Andreas Valda démontre toute l'importance de la création d'un inventaire aussi complet que possible et les angoisses d'un chef de service, souvent confronté à des choix douloureux lorsqu'il s'agit de définir ce qui doit être protégé. Il ne cache pas non plus la problématique de la formation dans le domaine de la PBC. C'est tout l'enjeu du défi que doit relever la protection civile depuis qu'elle est en charge de la PBC. En bref, la lecture de ce reportage donne son vrai sens au mot culture.

C'est à la fanfare de la PCi vaudoise qu'est revenu le rôle de divertir les participants et invités pendant l'apéritif, servi dans les jardins du Casino et lors du repas. Dirigé de main de maître par Pierre-Alain Aubert, la fanfare a véritablement enchanté tout le monde par la qualité de ses productions. Quant au repas lui-même, il a été confectionné par les équipes de cuisine PCi des communes de Lausanne, Chavannes, Crissier et Renens. Relevons aussi que le service a été assuré gratuitement par des étudiants de l'Ecole hôtelière de Lausanne. Quant à la prochaine assemblée générale, elle aura lieu le 15 mai 1998 à Lugano.

Rendons à César...

Depuis quelque temps déjà, il règne au hasard des reportages figurant dans ce journal, une certaine confusion quant aux fonctions et titres exacts de deux «piliers» de la PCi de la Ville de Genève.

En effet, Eric Ischi (à gauche sur la photo), s'il est bel et bien le directeur de la Sécurité et des Sports de la Ville, est aussi le Chef de l'OPC, et non moins président de l'APSPCV. Quant à Jean-Charles Dédo, il est l'adjoint du Chef de l'OPC, Chef du Service communal, et c'est lui qui «habite» dans les locaux de la PCi de la Ville de Genève.

René Mathey



NEUKOM 🆈

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA 8340 Hinwil-Hadlikon Téléphone 01 938 33 05